Image not found or type unknown

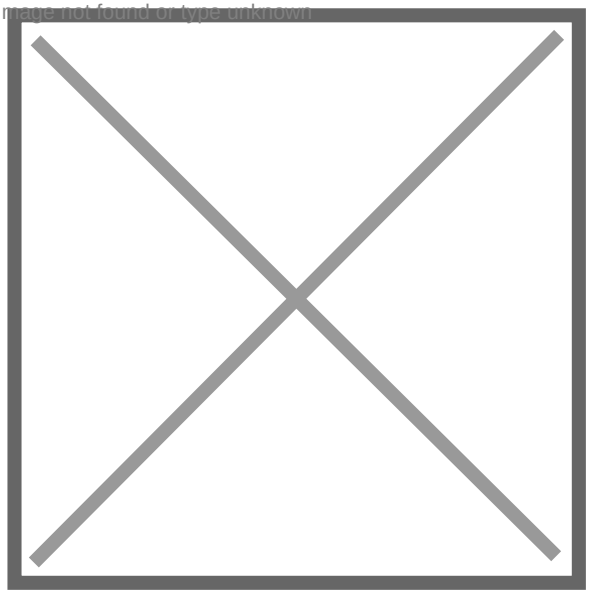

Titre de séjour pour résidente permanente d'un autre pays de l'un

Par **dineptus**, le **05/02/2012** à **21:40**

Bonjour,

Ma copine de 20 ans réside actuellement et depuis 2 ans en Suède suite à un rapprochement familial (sa mère a acquis la nationalité suédoise). Elle possède ainsi une carte de résidente pour la Suède, mais reste de nationalité colombienne.

Suite à certains problèmes en Suède elle voudrait me rejoindre en France, et je voudrais savoir quelles sont les possibilités et comment faire pour qu'elle puisse travailler ici et étudier (quand son français sera suffisant).

ps : si vous avez de l'équivalence des "crédits" qu'ils ont en suède pour acceder à l'université se serait génial aussi :D

Merci d'avance

Par **dineptus**, le **08/02/2012** à **22:47**

Personne n'a d'idée ?

Y a-t-il un moyen pour les autorités de savoir quand une personne entre et sort du territoire en avion à l'intérieur de l'UE ? parce qu'en tant que résidente de l'espace schengen au pire elle peut rester en France en permanence en rentrant tous les 3 mois en suède (meme pour un

WE), ou alors tout du moins en disant que c'est le cas, mais ça ne suffit pas pour travailler je pense ?

N'est-il pas possible d'avoir le droit de résidence et de travail étant donné qu'elle est fille d'une citoyenne de l'union et résidente permanente (même si ce n'est pas en France) ? Je n'ai rien trouvé sur le site officiel du droit des étrangers :s

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés